

FRÉQUENTATION TOURISTIQUE 2022 À PARTIR DE LA TÉLÉPHONIE MOBILE

Flux vision - Tourisme Générique

ÉTUDES / OBSERVATOIRE



PAYS DE FORCALQUIER MONTAGNE DE LURE

Présentation du dispositif Flux Vision version Tourisme Générique	3
Nuitées touristiques	9
Les excursionnistes	16
Mobilité	22

En 2019, Orange Business a fait évoluer la méthode Flux Vision tourisme. Dans cette nouvelle méthode, un **touriste** est une personne qui passe une nuit en dehors de son lieu habituel de résidence et qui est vu ponctuellement sur la zone observée.

La segmentation est spécifique à la zone d'étude.

Afin de pouvoir répondre au mieux aux demandes de nos EPCI l'AD04 a fait évoluer le zonage.

Présentation du dispositif Flux Vision Tourisme

Qu'est-ce que Flux Vision Tourisme ?



Fédération nationale des organismes institutionnels de tourisme

plus de **50**
CDT/ADT



- Flux Vision Tourisme est une solution innovante développée par Orange, co-construite avec ADN Tourisme, aujourd'hui utilisée par **plus de 50 ADT**
- Cette solution permet de convertir des millions d'informations techniques du réseau mobile Orange, en indicateurs statistiques afin d'analyser la fréquentation de territoires et le déplacement des populations. Développée en accord avec la CNIL grâce à une anonymisation des données, elle fait l'objet de nombreux travaux de recherches et développement depuis 2012.
- Flux Vision Tourisme est une **méthode innovante** et récente. Elle fait l'objet de travaux permanents d'optimisation tant dans ses méthodes de production que de traitements.

Présentation du dispositif Flux Vision Tourisme

Comment fonctionne le dispositif ?

1

Géolocalisation

des mobiles réseau
Orange dans les Alpes de
Haute Provence



2

Collecte

des données

Qualification,
anonymisation

Processus validé



3

Traitement des données

→ indicateurs touristiques

Redressement :

passage de x mobiles à y
personnes (parts de marché
Orange, taux équipement...)

Segmentation :

mobile → résidents, touristes,
excursionnistes...
critères : adresse de facturation,
nombre de nuitées et de
séjours

4

Analyses et diffusion



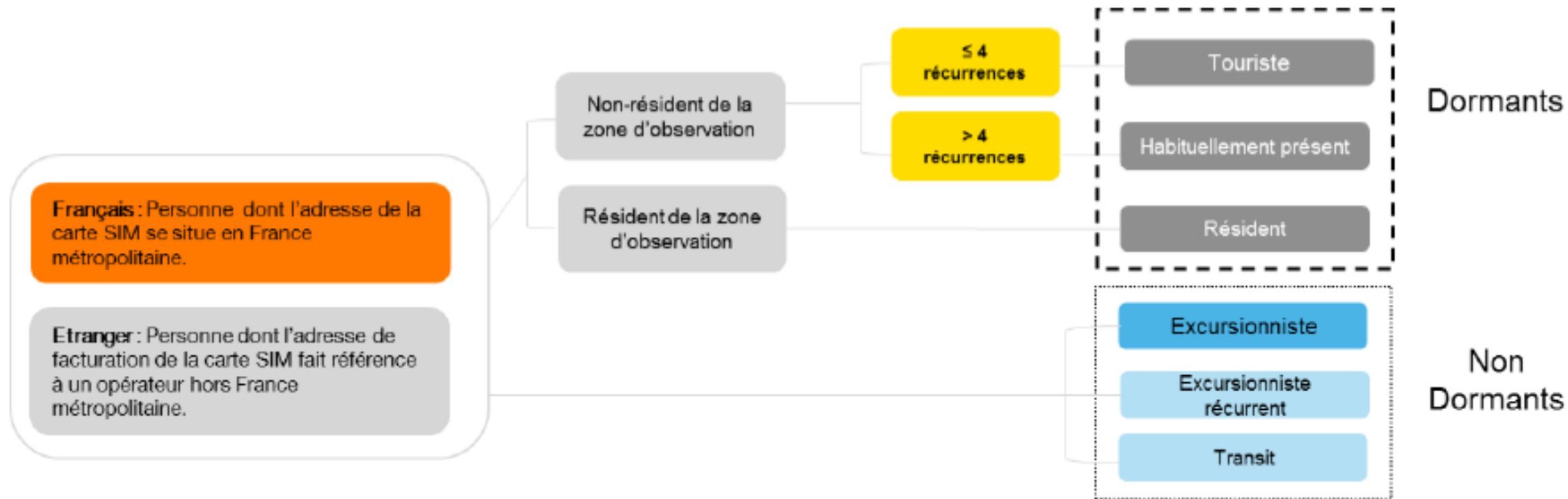
Analyses générales et
sur mesure

Information aux pro,
porteurs de projets,
institutionnels, élus...

Présentation du dispositif Flux Vision Tourisme

La segmentation

La segmentation consiste à classer les personnes en fonction de leur comportement dans le passé. **Elle est définie par rapport à la zone d'observation**, un résident d'une zone sera peut-être touriste d'une autre zone d'observation.



La segmentation est effectuée sur une fenêtre de temps de 56 jours et elle est « glissante », cela veut dire qu'une personne pourra basculer d'un segment à un autre dans le temps sans que l'on puisse corriger le passé. Ex : un saisonnier sera d'abord considéré comme touriste, puis habituellement présent, voire comme résident.

Présentation du dispositif Flux Vision Tourisme

Glossaire - La segmentation est **spécifique à la zone d'étude**

Résident Personne qui a réalisé au moins 22 nuits (pas forcément consécutives) dans la zone d'observation au cours des 8 dernières semaines.

Habituellement présent Personne qui n'est pas résidente de la zone d'observation mais qui a été vue de manière récurrente sur cette zone : plus de 4 fois sur des semaines différentes au cours des 8 dernières semaines.

Touriste Personne qui n'est ni résidente, ni habituellement présente de la zone d'observation.

Nuitée touristique Nuitée réalisée par les « touriste » et « habituellement présent »

Excursionniste Personne ne réalisant pas de nuitées la veille et le soir du jour étudié sur la zone d'observation et présente moins de 5 fois en journée sur les 15 derniers jours, et qui a passé au moins 2h sur le territoire.

Sont exclues les excursions récurrentes qui s'apparent à un comportement de travailleurs en provenance d'autres départements par exemple.

Origines en fonction de l'adresse de facturation ou de l'origine de la carte SIM.

Le tourisme intra-départemental fait l'objet de travaux complémentaires, il a donc été exclu de cette analyse.

Les principales évolutions de la méthode

Lieu de résidence : Orange observe en continu les mobiles sur la France métropolitaine entière pour identifier la zone de présence majoritaire (par nuit : zone où la personne a passé le plus de temps entre 0h et 6h) et identifier si les personnes y ont passé plus de 22 nuits au cours des 56 dernières nuits. L'adresse de facturation n'entre donc plus en compte pour déterminer le lieu de résidence mais sert uniquement à déterminer l'origine géographique.

Nuitées : Orange compte une nuitée lorsqu'une personne a été vue plus de 2h consécutives entre minuit et 6h sur sa zone de présence

Zonage : chaque zone est défini de manière indépendante en fonction de la couverture des antennes Orange. Les zones peuvent se superposer.

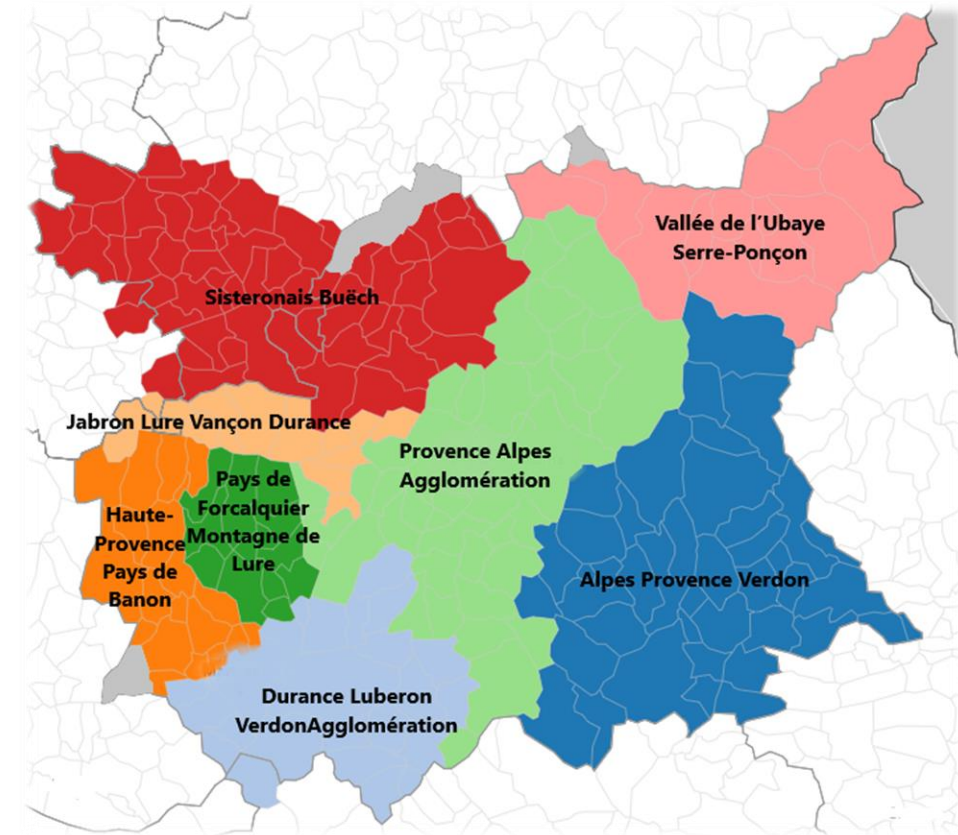
Présentation du dispositif Flux Vision Tourisme

Flux Vision Tourisme dans les Alpes de Haute Provence

Observation à l'échelle du département et de 8 zones infra-départementales correspondant aux intercommunalités depuis 2019

Les données disponibles :

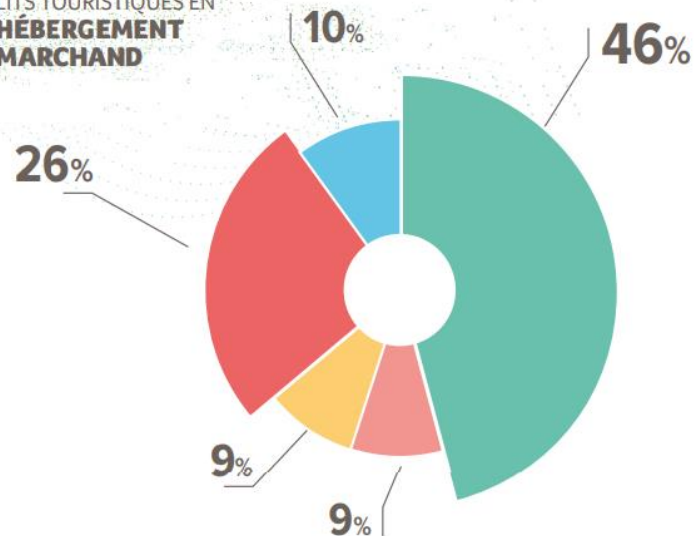
- Nuitées quotidiennes
- Fréquentation en journée
- Volume de touristes
- Mobilité



Des données fines :

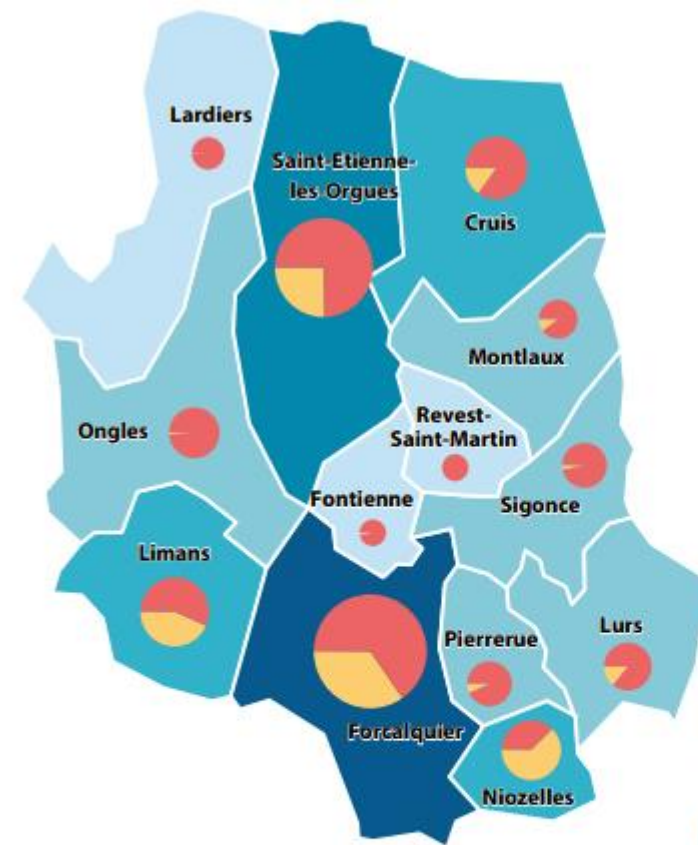
- Par segment (résidents, touristes, habituellement présents, excursionnistes...)
- Par marché (origines par pays pour les touristes étrangers et par département pour les touristes français)

LITS TOURISTIQUES EN
HÉBERGEMENT
MARCHAND



10 400 lits touristiques
dont **2 700**
lits en hébergement marchand

- **Hébergements collectifs**
710 lits pour 5 structures
- **Hôtels**
280 lits pour 7 structures
- **Campings**
1 250 lits pour 6 structures
- **Meublés de tourisme**
240 lits pour 54 structures
- **Chambre d'hôtes**
240 lits pour 31 structures



CAPACITÉ
D'ACCUEIL
TOURISTIQUE

Capacité d'accueil totale
en nombre de lits

- 2 500 > 2 600
- 1 900 > 2 500
- 800 > 1 900
- 300 > 800
- 100 > 300

Répartition nombre de lits marchands
et non marchands



- Lits en
rés. secondaires
- Lits en hébgts.
marchands

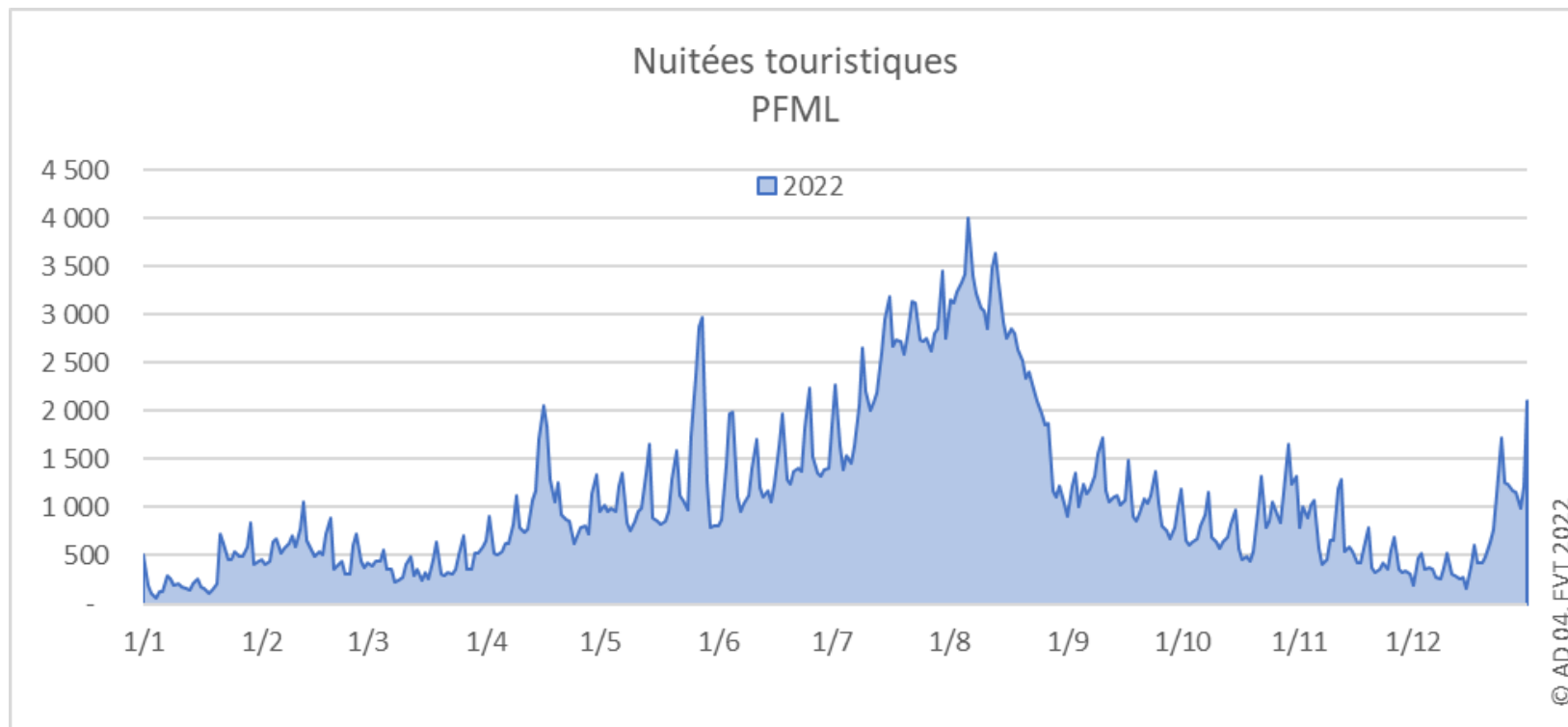
Les nuitées touristiques

Captation des données :

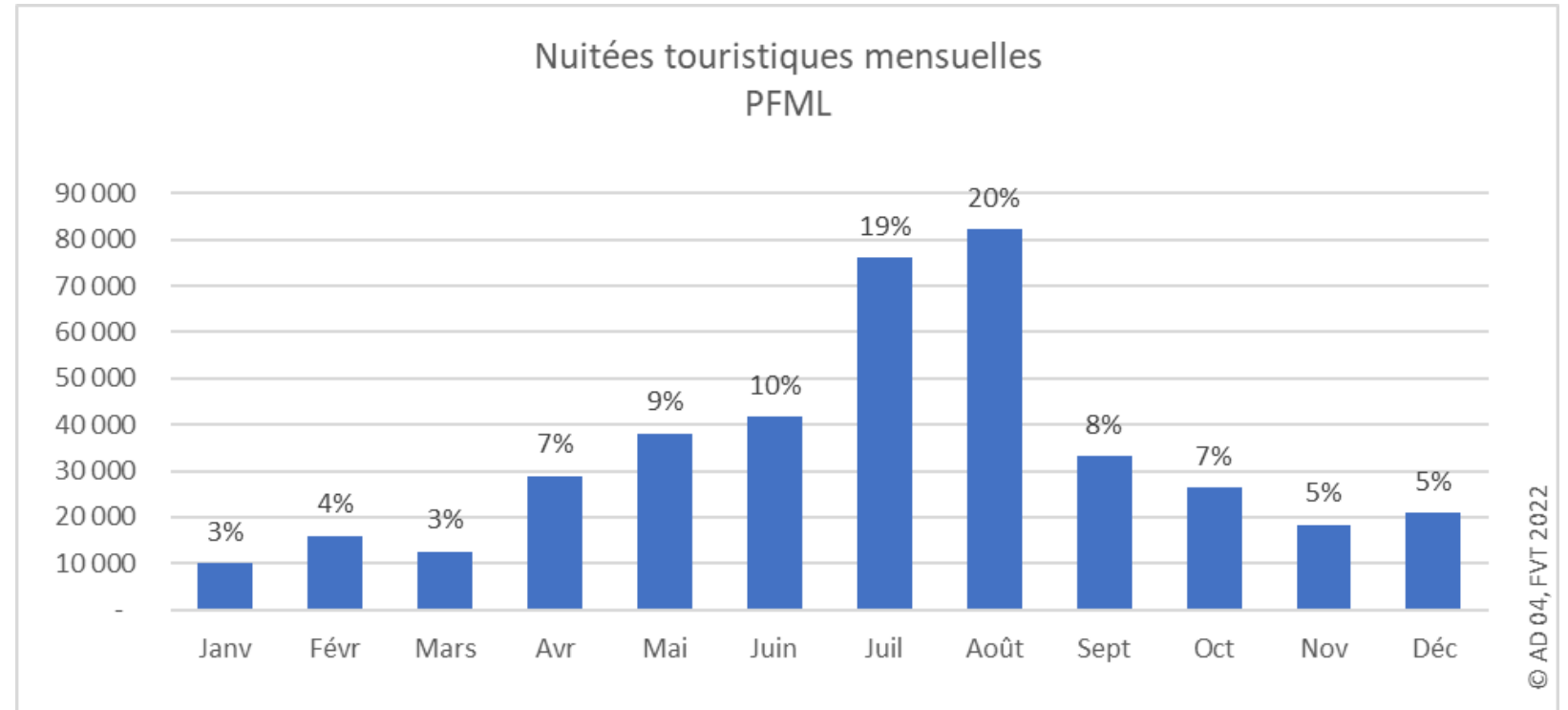
Le changement du périmètre de captation des données ne permet pas de comparer la fréquentation de 2022 aux années précédentes

On constate que la fréquentation du territoire est principalement réalisée du printemps à l'automne.

On observe des pics de fréquentation lors des week-ends et des vacances scolaires.



**Les nuitées en période estivale ,
de juin à septembre, concentrent
près de 3 nuitées sur 5.**

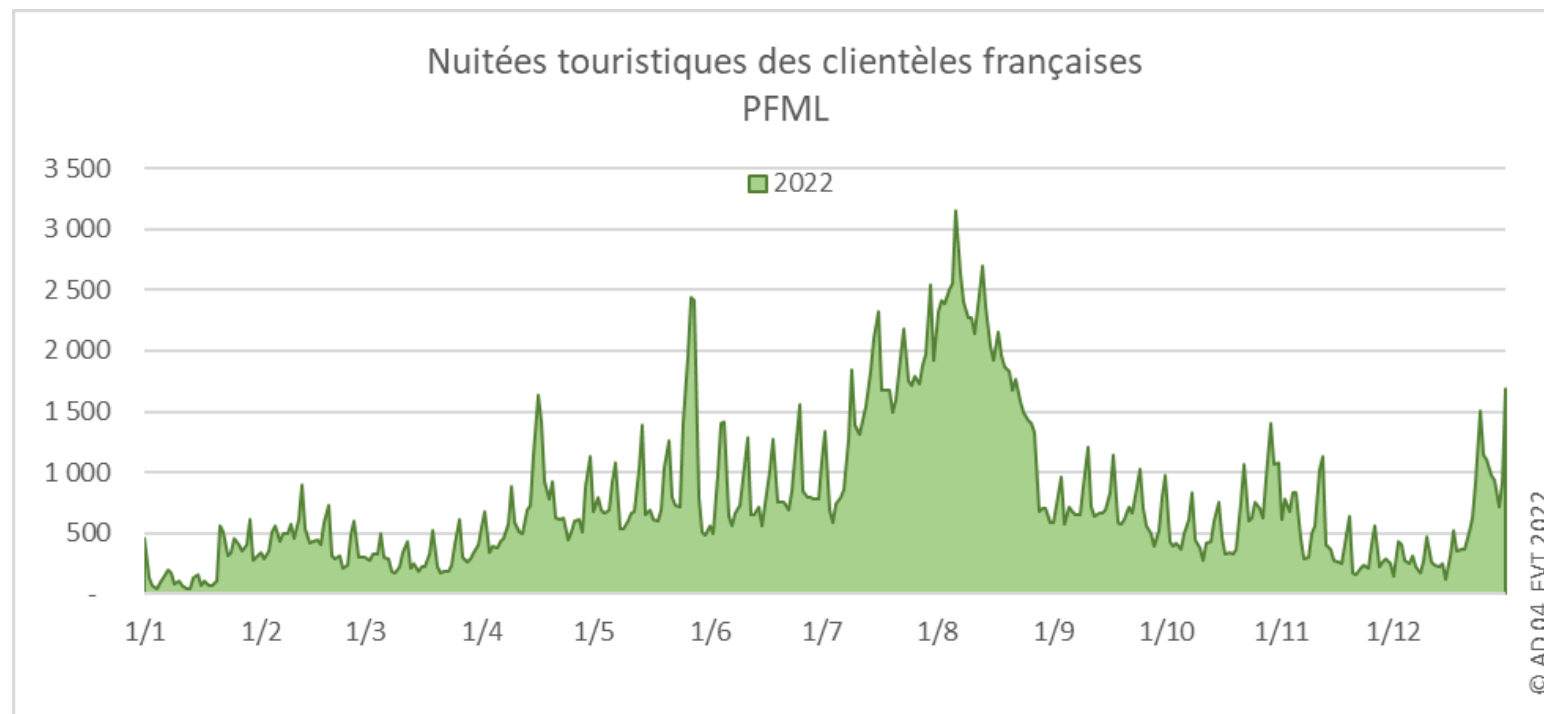


284 000 nuitées touristiques françaises

En 2022

70% des nuitées globales
76% en 2021

La fréquentation touristique par la clientèle française représente 7 nuitées sur 10.



Evolution des nuitées touristiques françaises

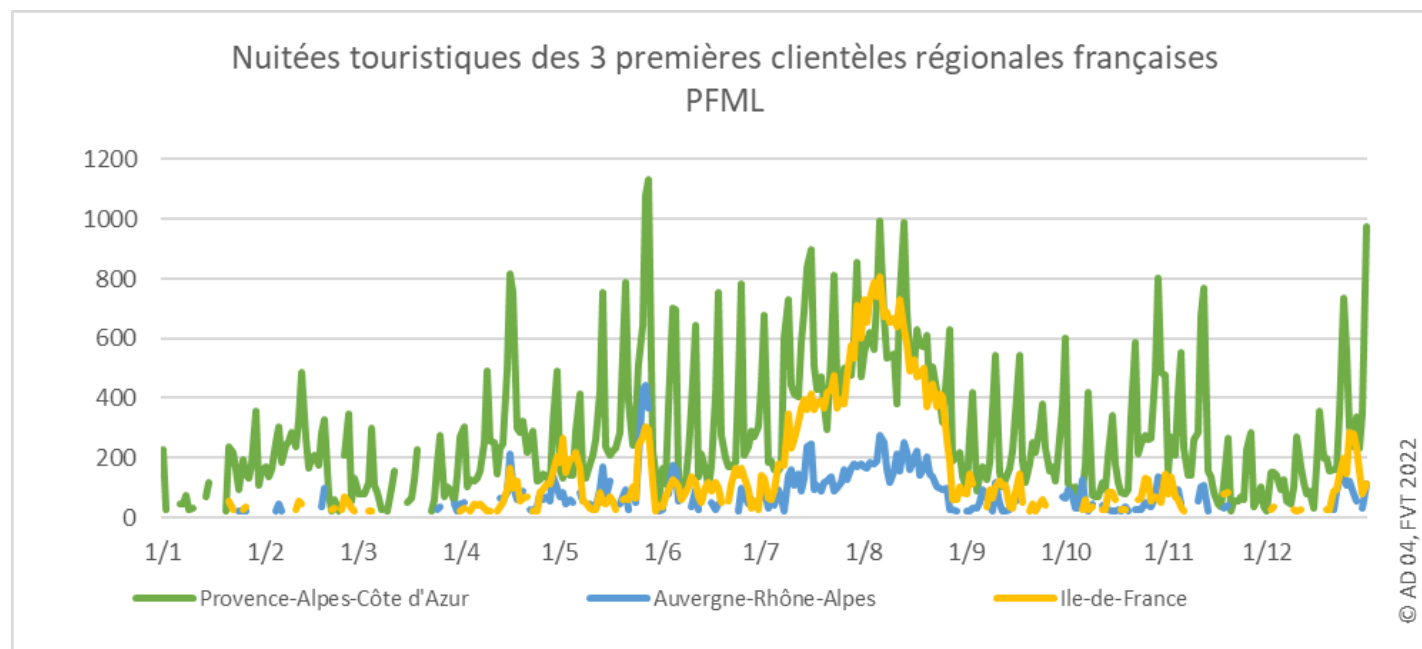
TOP 5 - Régions

La clientèle intra-régionale est la première clientèle touristique française.
Elle fréquente le territoire tout au long de l'année.

TOP 5 en % des clientèles françaises

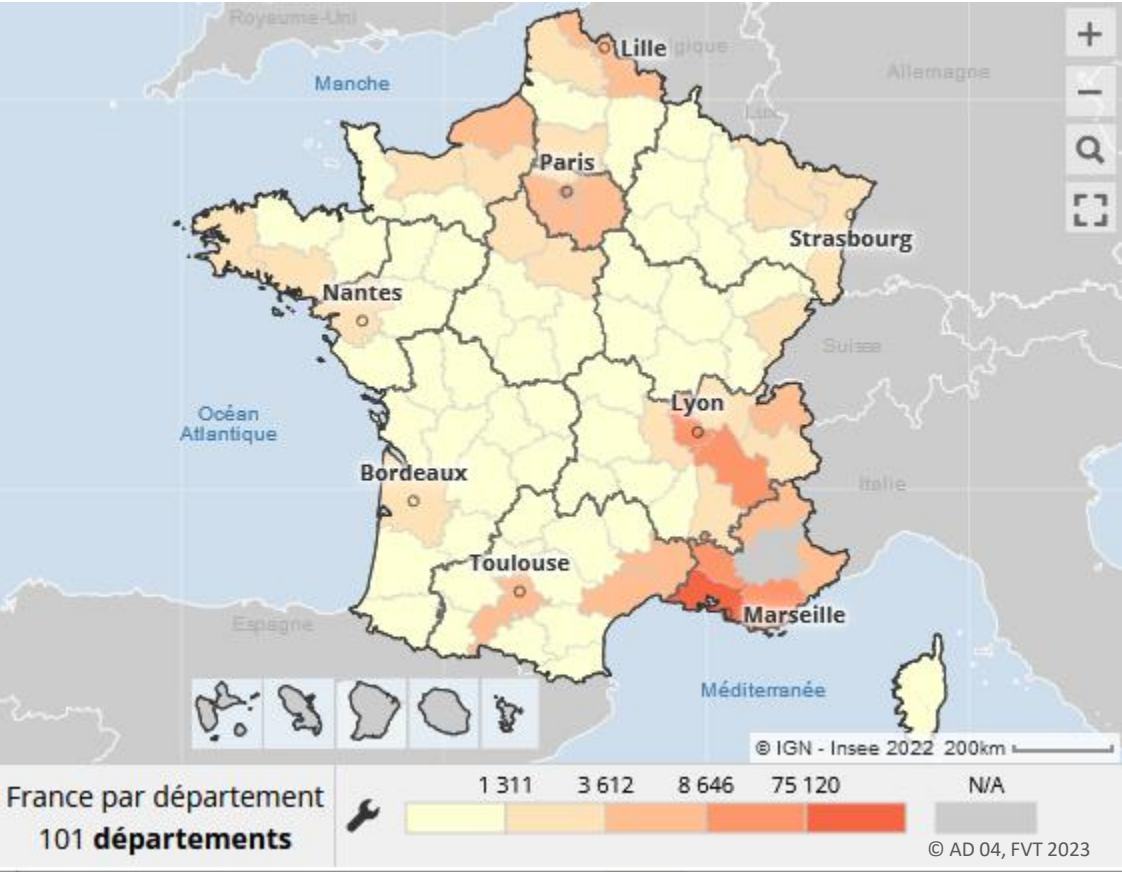
AHP

Provence-Alpes-Côte d'Azur	40%	48%
Ile-de-France	19%	11%
Auvergne-Rhône-Alpes	12%	12%
Occitanie	6%	6%
Grand-Est	4%	5%



Nuitées touristiques françaises

Répartition des nuitées touristiques françaises 2022 par département d'origine



Poids des nuitées par département (sup à 2%)

Bouches-du-Rhône	26%
Paris	6%
Var	6%
Hauts-de-Seine	3%
Vaucluse	3%
Rhône	3%
Isère	3%
Alpes-Maritimes	3%
Yvelines	2%
Gard	2%
Hautes-Alpes	2%
Val-de-Marne	2%
Seine-Saint-Denis	2%
Seine-et-Marne	2%
Haute-Savoie	2%
Nord	2%

120 000

nuitées touristiques étrangères

TOP 5 en % des clientèles étrangères

			AHP
	Allemagne	21%	15%
	Belgique	14%	10%
	Suisse	9%	5%
	Pays-Bas	8%	15%
	Royaume-Uni	5%	5%

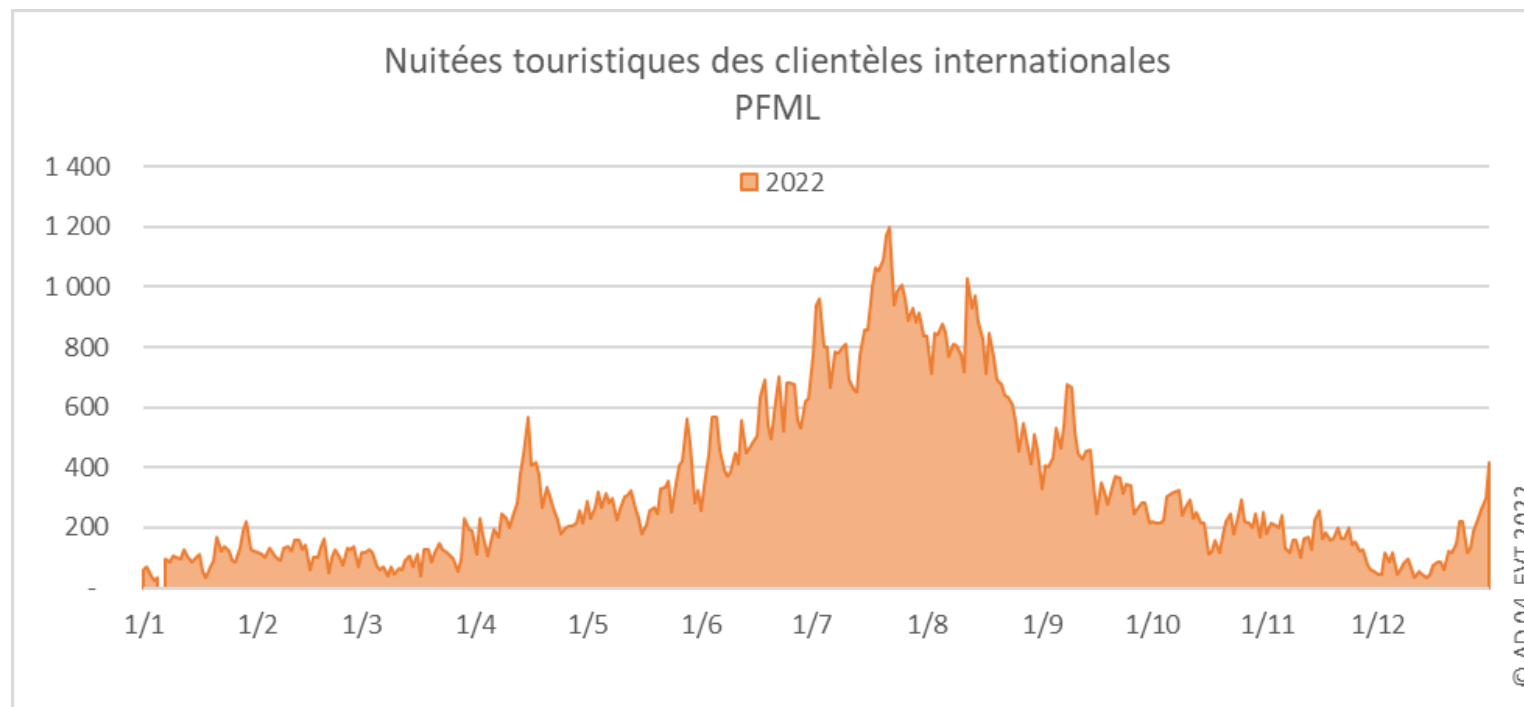
* Ce dispositif tend à surévaluer la clientèle touristique internationale. En effet, les travailleurs saisonniers ou occasionnels sont aussi comptabilisés dans ce volume de nuitées.

Ex : Les Espagnols ou Portugais qui travaillent au ramassage des fruits, un ingénieur Indien en visite sur le chantier Iter pendant une semaine et qui loge dans les Alpes de Haute Provence pendant son séjour

En 2022

30%

des nuitées globales*
24% en 2021



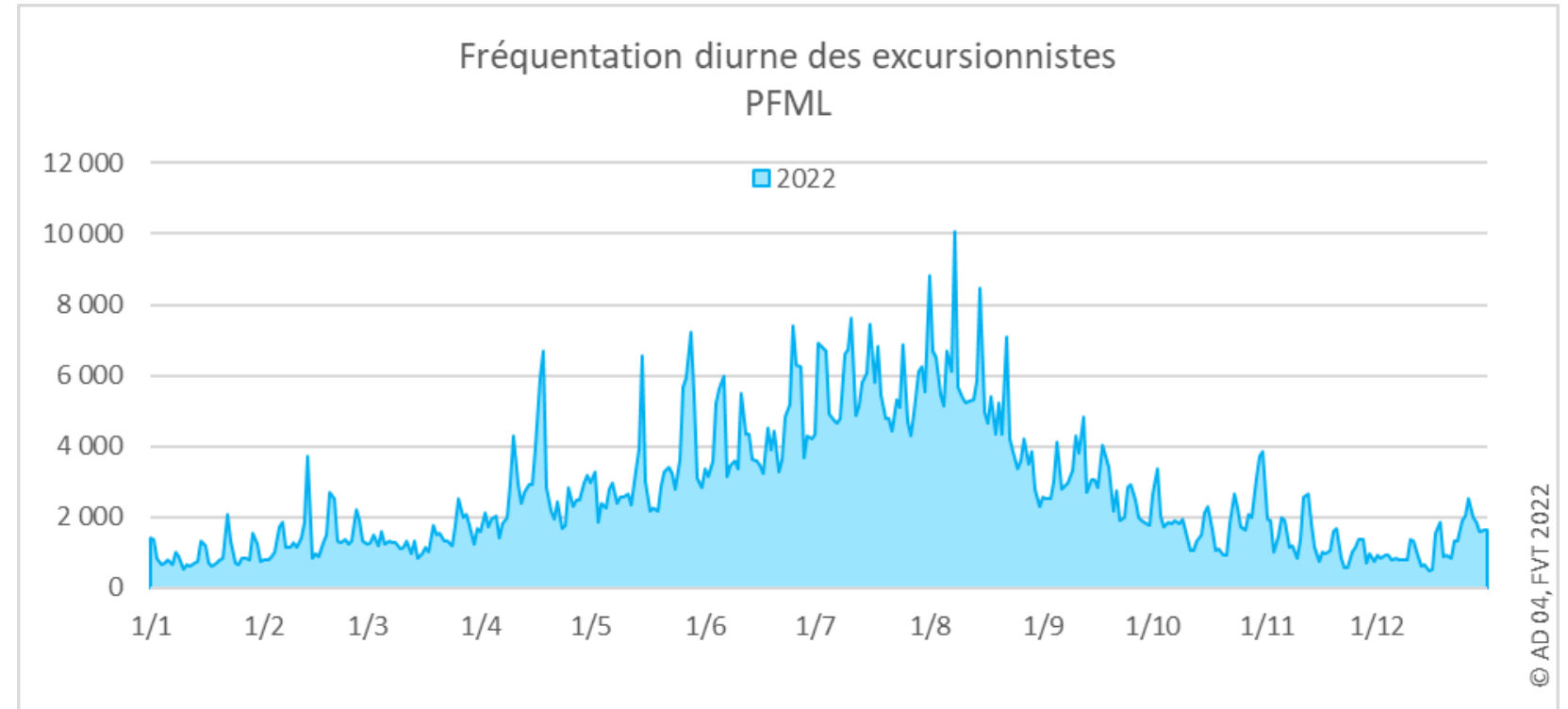
Les excursionnistes

Captation des données :

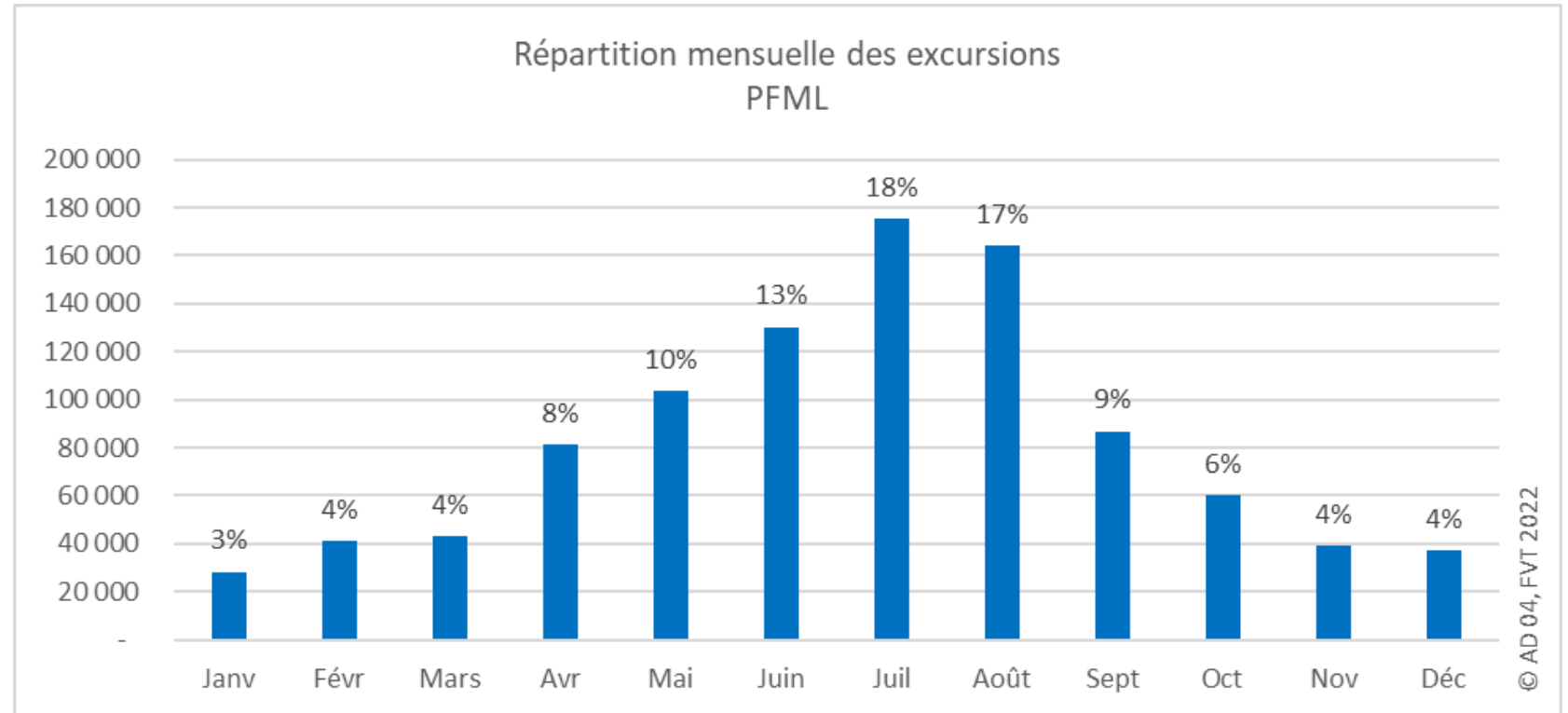
Le changement du périmètre de captation des données ne permet pas de comparer la fréquentation de 2022 aux années précédentes

Présence en journée des excursionnistes

A l'instar des nuitées touristiques, **les excursions sont principalement réalisées du printemps à l'automne.**



Les mois de juillet et août concentrent plus d'un tiers des excursions annuelles.



Présence en journée des excursionnistes français

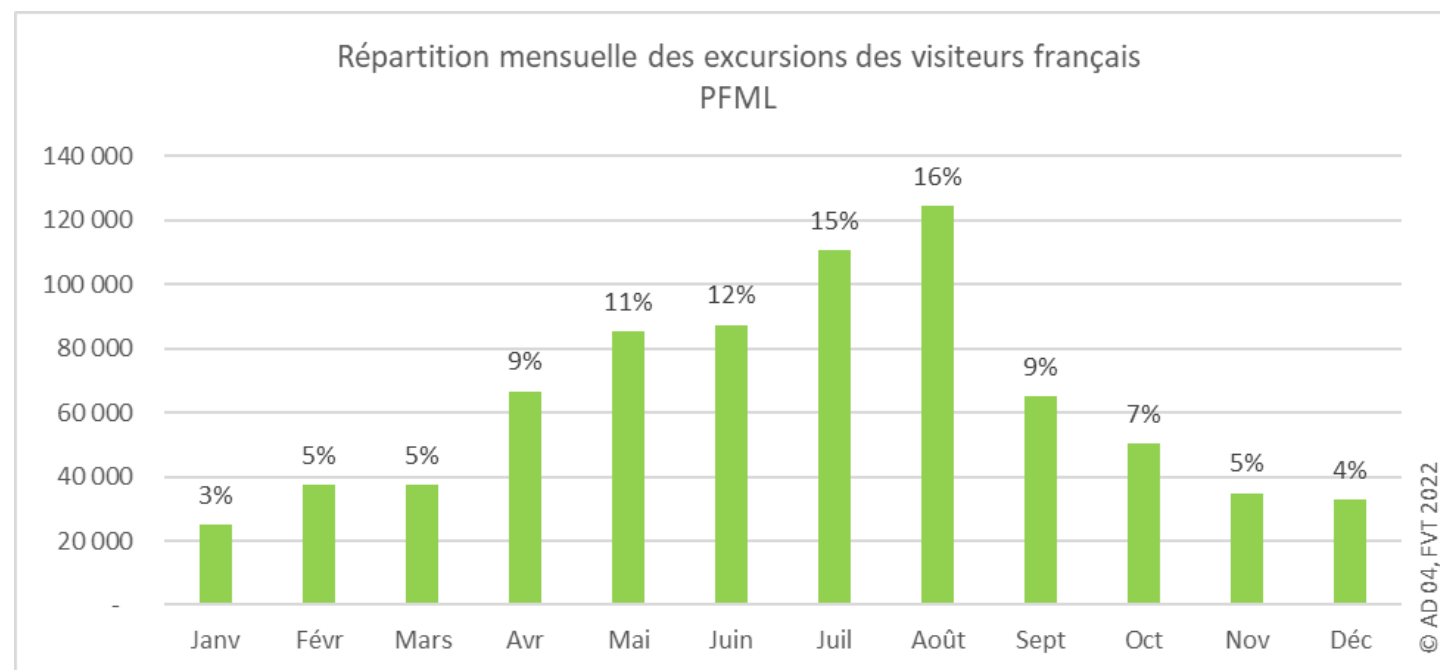
757 000 excursions réalisées
par la clientèle française
En 2022

77% des excursions globales
vs 85% en 2021

TOP 3 des excursions françaises

AHP

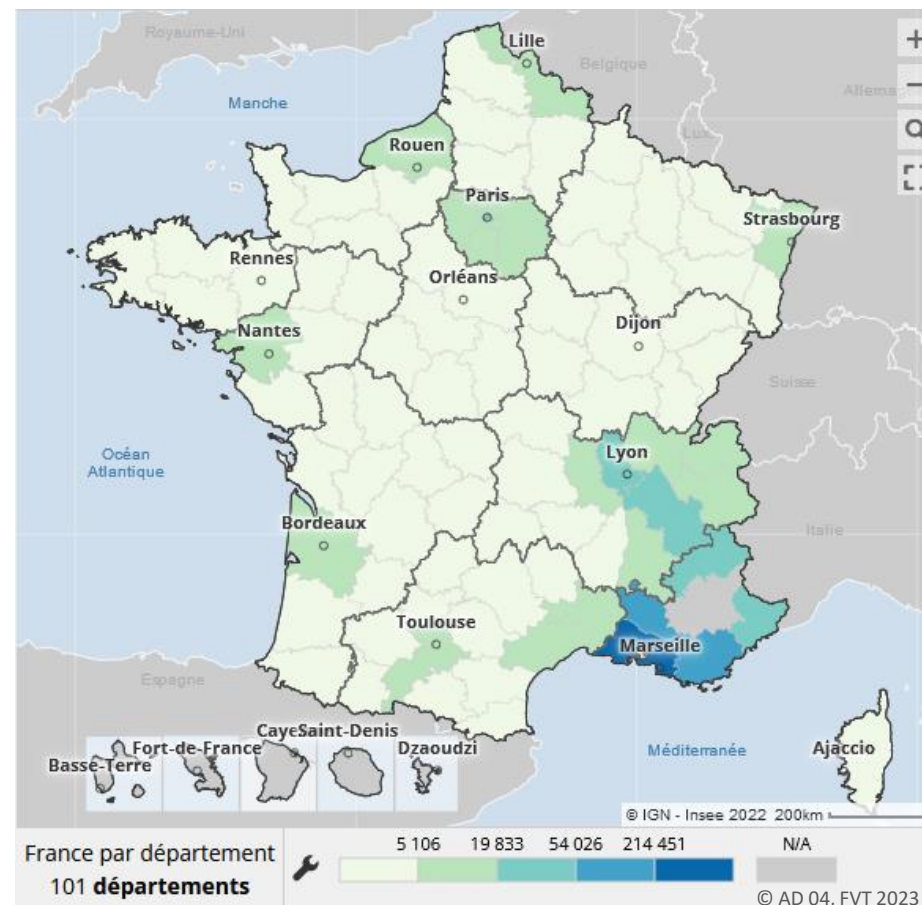
Provence Alpes Côte d'Azur	54%	65%
Auvergne-Rhône-Alpes	12%	12%
Ile-de-France	12%	7%



Présence en journée des excursionnistes français

Répartition visiteurs français en excursion en 2022 par département d'origine

Les excursionnistes originaires de départements éloignés sont certainement en séjour dans des zones limitrophes à la CC PFML.



232 000

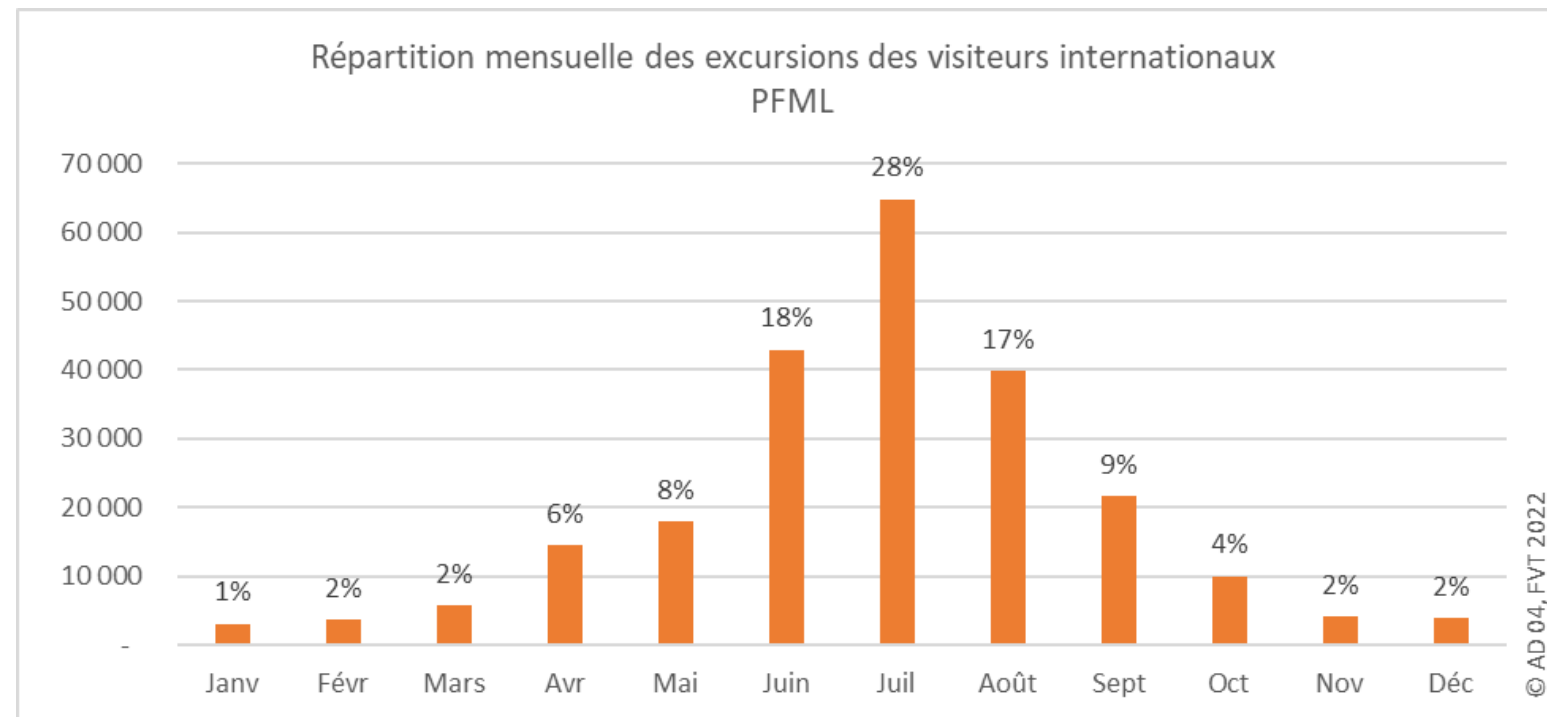
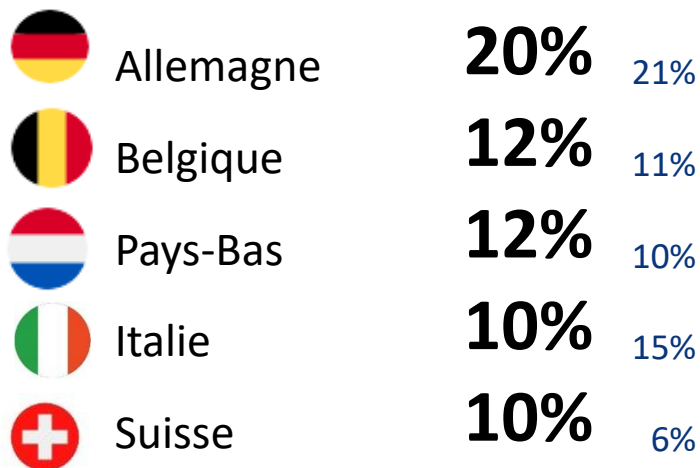
excursions réalisées
par la clientèle étrangère

En 2022

23%

des excursions globales
vs 15% en 2021

TOP 5 des excursions étrangères



Mobilité

N'est analysée que la mobilité de la population touristique à l'échelle des EPCI du département de la zone d'observation et des départements limitrophes à cette zone.

Mobilité diurne – nuitées soir (émission)

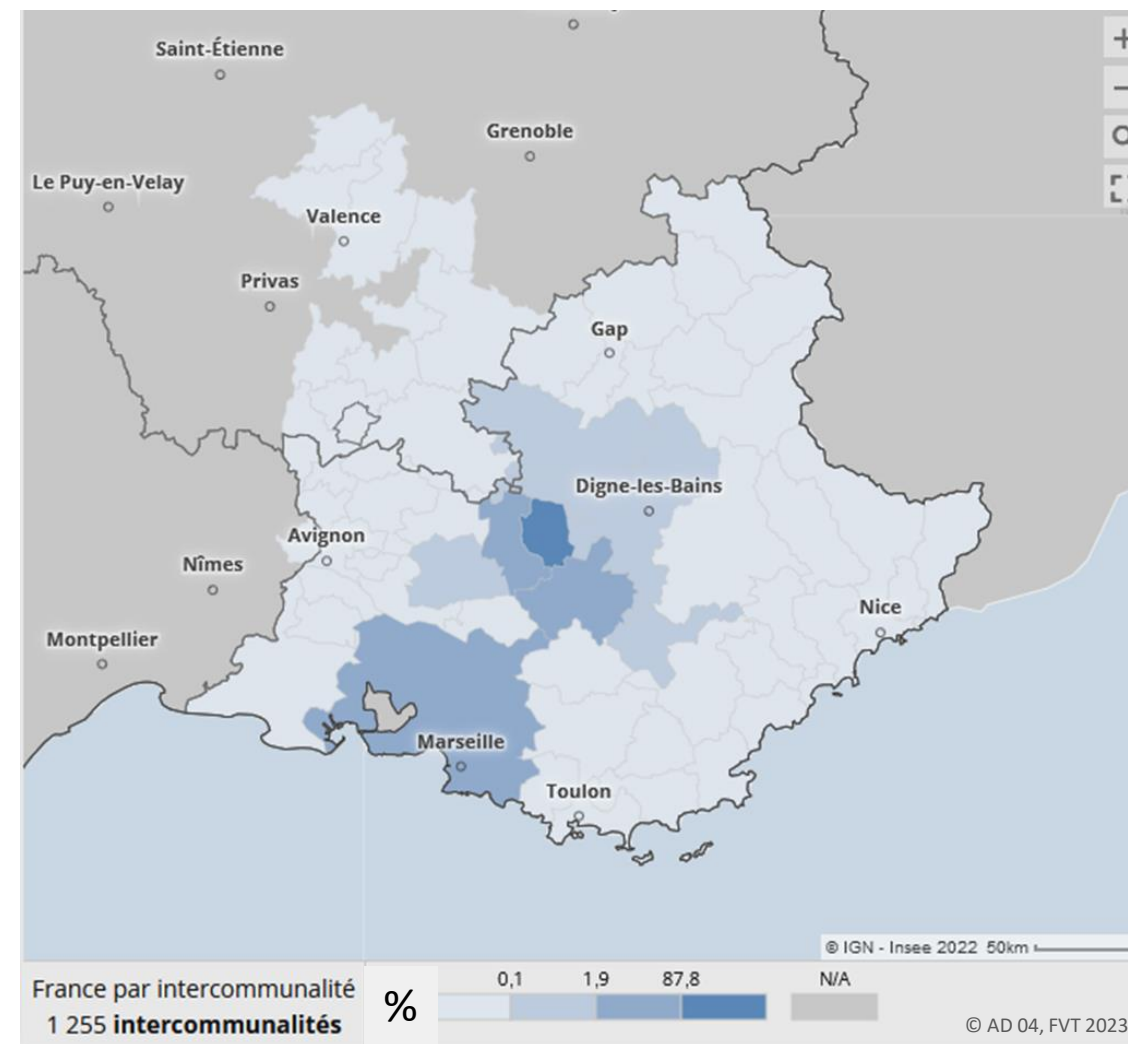
Les touristes qui ont séjourné sur le territoire de CC PFML ont principalement fréquenté les Alpes de Haute Provence (98%) le jour de leur nuitée.

CC Pays Forcalquier et Montagne de Lure	87%
CA Durance-Lubéron-Verdon Agglomération	5%
CC Haute-Provence-Pays de Banon	4%

Mobilité diurne Lieux de présence majoritaire en journée des personnes dormantes sur la zone d'étude.

Il peut s'agir d'une excursion dans le cadre d'un séjour ou d'un lieu de domicile.

Lieux de présence majoritaire en journée des personnes dormantes le soir sur la zone d'étude (en%)



Contact : Observatoire
départemental du tourisme

Christèle Maurel
christele.maurel@ad04.fr
04 92 31 82 14

irresistible
ALPES DE HAUTE PROVENCE

Agence de Développement des Alpes de Haute Provence
8, rue Bad Mergentheim - Immeuble François Mitterrand - B.P. 80170
04005 DIGNE-LES-BAINS CEDEX
Tél : 04 92 31 57 29 – Fax : 04 92 31 24 94

www.alpes-haute-provence.com
www.investinalpesdehauteprovence.com

Reproduction autorisée des données avec mention obligatoire :
© AD 04, Flux Vision Tourisme - Orange, 2022